Image not found or type unknown

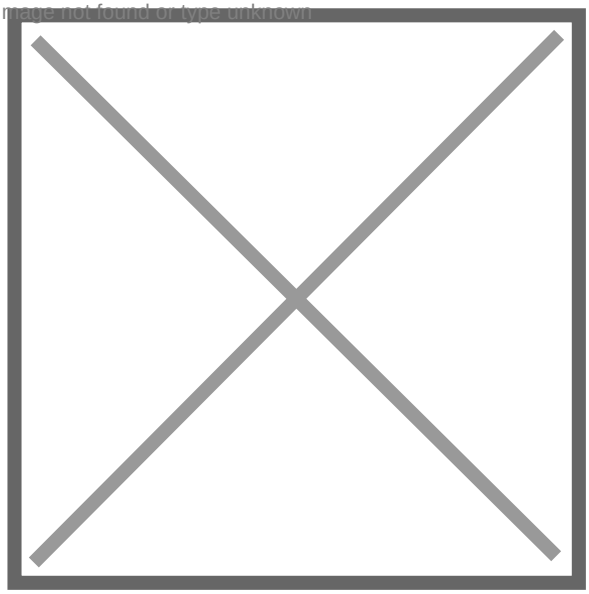

# Panne de chaudiere pas reparation

Par **christel**, le **09/01/2008** à **12:30**

nous somme locataire, nous payon sur le loyer des frais d entretient de chaudiere.
voila, [s]**depuis le 31 decembre** [/s]2007 nous avons appele l organisme pour leur signaler la fuite. pas d eau chaude
le tehnicien est venue [s]le jeudi 3 janvier 2008[/s]. pour constater la panne
sa viendrai du ballon d eau chaud
il nous a donnéé une astuce afin d avoir de l eau chaud continuellemnt. mais le probleme c que sa fuit autant j ai mis un bac pour recupere l eau.on appele [s]le vendredi 4 janvier [/s]la societe pour un 2 eme rendez le rendez vous etait fixé le [s]mardi 8 janvie 2008 [/s]. ils sont pas venue reparere la chaudiere. nous avons retelephone a la societe de la chaudiere repondeur
on a une fuite d eau , je pense la note d eau va etre chere. comment faire valoir mes droit

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés